

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

Procédure adaptée (article 28 du C.M.P.)

Identification de l'organisme qui passe le marché : Commune de BELGENTIER

Nom et adresse officiels du Pouvoir Adjudicateur : Commune de BELGENTIER – Hôtel de Ville
Avenue du 8 Mai 1945 – 83210 BELGENTIER
Tél : 04.94.33.13.00 - Fax : 04.94.48.94.37

Représentant du Pouvoir Adjudicateur : Monsieur le Maire.

Procédure de passation : Marché à procédure adaptée (Article 28 du Code des marchés publics).

Objet du marché : Confection de repas et livraison en liaison froide pour le self-service du réfectoire scolaire de l'école des Tanneries (minimum 20000 repas, maximum 27000 repas)

Mise à disposition du dossier de consultation par téléchargement sur la plateforme : <https://www.marches-securises.fr>

Lieu d'exécution : Sur le territoire de la Commune de BELGENTIER.

Quantité ou étendue globale : La présente consultation comporte un lot unique.

Forme juridique que devra revêtir le prestataire attributaire du marché : Le candidat est soit un opérateur économique unique pouvant exécuter toutes les prestations, soit un groupement d'opérateurs économiques solidaires.

Critères d'attribution :

Prix 50%
Qualités 50%

Modalités d'obtention du dossier : Les candidats devront télécharger le dossier de consultation des entreprises via le site : <https://www.marches-securises.fr>.

Il est précisé que les candidats devront répondre par voie électronique.

Adresse du profil acheteur : www.marches-securises.fr

Date et heure limites de réception des offres : Le mercredi 29 juillet 2020 avant 12 h 00.

Conditions de remise des offres :

-Transmission des offres obligatoirement par voie électronique sur le profil acheteur : <https://www.marches-securises.fr>

Date d'envoi du présent avis : Le lundi 6 juillet 2020

Instance chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Toulon - 5, rue Racine - B.P. 40510 - 83041 Toulon Cedex 9 - Téléphone : 04 94 42 79 30 - Courriel : greffe.ta-toulon@juradm.fr - Télécopieur : 04 94 42 79 89 - Adresse Internet : <http://www.ta-toulon.juradm.fr>.

Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours : Greffe du Tribunal Administratif de Toulon - 5, rue Racine - B.P. 40510 - 83041 TOULON Cedex 9 - Téléphone : 04 94 42 79 30 - Courriel : greffe.ta-toulon@juradm.fr - Télécopieur : 04 94 42 79 89 - Adresse Internet : <http://www.ta-toulon.juradm.fr>.